

ACADÉMIE
DE
TOULOUSE

Cabinet du Recteur



Toulouse le 31. 7 1920

Monsieur de Collyer

En hâte et au moment
de partir je reçois avec effroi
que le Ministère veut
se vous charger d'un cours

complémentaire d'archéologie
préhistorique à l. P^u & Lettres
de Toulouse au prix
indéterminé annuellement de 500 f.

Ce nouveau cours ne modifie
rien à celui que vous occupiez
à l'université et dont l'indemnité
vient d'être également portée de 1000
à 1500 f

Je suis heureux de vous
en informer et vous prie de



me voir & es mesmes
par un très faible témoignage
de l'administration que
meritent vos travaux
avec mes sentiments les
plus tendres et les plus dévoués

J. Barabaz